# **UNC INFOS**

N° 71 Octobre 2017

Lettre mensuelle du siège de l'Union Nationale des Combattants





uncdir@unc.fr

La migration des fichiers d'abonnés à *La Voix du Combattant* continue. En liaison avec la société EDIIS, le siège national s'efforce de solutionner les difficultés rencontrées par certains correspondants départementaux. D'ici quelques semaines, tout devrait rentré dans l'ordre! Nous constatons que chaque département a sa propre problématique, ses besoins spécifiques et souhaiterait voir sa « solution » adoptée et généralisée, alors même que certaines propositions d'un département à l'autre sont très souvent contradictoires. Pour l'instant, il a été décidé de faire vivre l'existant avec EDIIS et d'attendre que chaque département se soit approprié ALIZE, ce qui est loin d'être le cas. Dans quelques mois, nous validerons les modifications à apporter, sous enveloppe budgétaire. C'est dans ce cadre que nous accueillerons bien volontiers toutes les suggestions. Bon courage!

Philippe Schmitt Directeur administratif du siège national

# **ACTUALITES**

## ELECTIONS DU BUREAU NATIONAL 2017/2018: 30 VOTANTS



- **▼ Président :** Pierre Saint-Macary (UNC 66), 30 voix, réélu.
- ➡ Vice-présidents: Oswald Calegari (UNC 88), 27 voix, réélu. Michel Richaud (UNC 13), 24 voix, réélu. Patrice Hébuterne (UNC 14), 24 voix, élu.
- **▼ Secrétaire-général :** Henri Chemin (UNC 56), 30 voix, réélu.
- **▼ Secrétaire-général adjoint :** Alain Guth (UNC 68), 30 voix, réélu.
- Trésorier-général: Patrick Allix (UNC 22), 27 voix, élu.
- Trésorier-général adjoint : Marc Michel (UNC 86), 28 voix, élu.
- ◆ Assesseurs: Alain Burgaud (UNC 85), 29 voix, réélu; Joël Le Cloitre (UNC 33), 29 voix, réélu; Henri Prot (UNC 36), 26 voix, réélu; Gérard Mangin, 23 voix, élu; Bruno Gabellieri (UNC 77), 13 voix, élu (2e tour majorité relative).

## **FONCTIONNEMENT INTERNE**

## **⇒ MIGRATION DES FICHIERS D'ABONNES : RAPPEL DE LA PROCEDURE**

#### **1** SAISIE SUR LE WEB

Cette formule a été choisie par plus d'une soixantaine de départements représentant près de 120 000 abonnés environ. Ceux qui souhaitent rallier cette formule simple, économique, synonyme de gain de temps, peuvent demander à Mme Geneviève Lemaire d'ouvrir un compte : g.lemaire@unc.fr

Pour accéder : se connecter sur <a href="https://alize.ediis.fr">https://alize.ediis.fr</a> : une fenêtre d'identification s'ouvre demandant la base : entrer UNC, le login : UNCD suivi du numéro du département (exemple UNCD06) ou des deux premières lettres de leur identité pour les associations affiliées (exemple UNCDPL), ou UNCS pour les sous-départements, et le mot de passe. Le mot de passe sera identique au login à la première connexion

(changement obligatoire pour la suite). Attention, pas plus de 3 essais sinon votre compte est désactivé! Cliquez ensuite sur le bouton « ENTRER »

- ◆ Vos identifiants renseignés, vous accédez au formulaire. Par défaut, vous arrivez en mode « CREATION » : vous devez compléter les différents champs d'adresse, de communication ... les champs obligatoires sont en jaune.
- La validation effectuée, un message vous indique la création d'un nouvel identifiant en base et vous donne son « numéro d'adhérent ».
- → Pour une modification : cliquez sur « MODIFICATION », renseignez le numéro d'adhérent et cliquez sur SUITE afin d'afficher toutes les informations enregistrées sur cet abonné. Modifiez et VALIDEZ !
- ◆ Pour une suppression, même processus, puis sélectionnez le code annulation.
- ◆ Pour extraire un fichier au format Excel, cliquez sur IMPRESSION, renseignez les dates de début et fin souhaitées, cliquez sur TELECHARGEMENT pour avoir le fichier au format Excel.
- ◆ Pour quitter le formulaire, utiliser le bouton déconnexion.

#### Mises à jour sous la forme d'un FICHIER EXCEL

- S'agissant d'un fichier Excel, certains champs peuvent être masqués et ainsi réduire la taille à l'impression, voire la mise en page Excel. Ceci permet ainsi d'imprimer en A4 uniquement les champs que vous jugerez indispensables.

#### 3 Mises à jour sous forme MANUELLE.

- ◆ Représentant 12 000 abonnés, cette formule concerne les associations qui ont un nombre réduit d'abonnés ou un faible trafic. Les bordereaux formatés doivent être adressés à l'adresse postale suivante : EDIIS AIDS-UNC Service RTN 45, avenue du Général Leclerc 60500 Chantilly.
- ◆ Un accusé de réception est renvoyé quand l'opération est effectuée. Il y a, comme auparavant, un délai entre la réception par EDIIS et l'actualisation du fichier.

# ENCORE QUELQUES PROMOTIONS AU MAGASIN DU SIEGE



Encore quelques lots disponibles (les derniers!) comprenant: 1 plaquette sur la guerre d'Algérie *Une exigence de vérité*, 1 CD sur la guerre d'Algérie, 1 tablier UNC, 1 protège agenda transparent, 1 autocollant UNC, 1 plaquette Soldat de France, 1 montre à l'effigie de l'UNC, pour un prix de vente de 15,00€ (Prix réel: 43,00€). Par cet achat, vous participerez ainsi à faire vivre notre magasin qui doit être, comme vous le savez, un poumon financier pour notre association. A commander au service des ventes-18 rue Vézelay 75008 Paris uncvente@unc.fr

# CENTENAIRE DE L'UNC

Dans le cadre des diverses cérémonies à Paris les 11 et 12 mai 2018, la commission « centenaire » souhaite valoriser les « vieux » drapeaux de nos associations, ceux des débuts de l'UNC qui portent la seule mention 1914-1918. Les associations UNC qui détiendraient encore de tels drapeaux, en bon état, sont invitées à se faire connaître auprès d'**Alain Burgaud** <u>alburgaud@laposte.net</u>

# **ACTION SOCIALE**

L'action sociale, c'est le « cœur de métier » de l'UNC, c'est-à-dire une solidarité totale au profit de ses

membres combattants, ayants droit, veuves et orphelins. Pour obtenir une aide sociale du siège national, il suffit d'être adhérent de l'UNC depuis 2 ans minimum (cas particulier pour les veuves de l'année) et de justifier de revenus modestes explicités par un avis d'imposition. La demande d'aide ponctuelle doit être validée par le président départemental qui l'adresse au siège national. Les aides proposées sont diverses :

- by pallier une nécessité financière urgente,
- sapporter un réconfort dans un moment difficile (cas de décès),
- scontribuer à une reconversion, au financement d'une scolarité,
- 🔖 célébrer une naissance.

Ces aides sont étudiées au niveau national 4 à 5 fois par an en commission nationale d'action sociale,

→ Quelques cas urgents peuvent cependant faire l'objet d'une procédure accélérée.

Lors de la dernière commission d'action sociale qui a eu lieu le jeudi 7 septembre, 48 dossiers ont été étudiés et 30 aides ont été accordées.10 000 € ont été engagés sur les 40 000€ restant sur le budget social. A noter que sur ces mêmes dossiers, l'ONACVG a engagé 20 700€, les départements 2 400€, les aides extérieures s'élevant à 1 500€ soit un total de 34 600€ correspondant à une aide moyenne apportée de 720,83€/dossier. Cela est le fruit du travail de la solidarité conduite par les différents acteurs de l'UNC. La moyenne d'âge des demandeurs est de 76 ans. Seuls 9 dossiers ont été émis par des personnes de moins de 70 ans, dont 6 de plus de 60 ans, 2 de moins de 60 ans et 1 de moins de 30 ans. Ce dernier blessé en Afghanistan, titulaire d'une PMI, a fait l'objet d'une relance d'étude de dossier auprès de l'ONACVG, afin d'être aidé de façon plus concrète (500€ accordés). De Nombreux dossiers ont été mis en attente car il manquait le montant de l'aide de l'ONACVG.

◆ Pour être aidés par l'UNC, les adhérents doivent informer la CNAS des sommes accordées par l'ONACVG afin de permettre à la commission de déterminer le montant du reste à charge qui pourra être versé par l'UNC.

Par ailleurs, seuls 52 départements à ce jour ont transmis au 1<sup>er</sup> septembre le compte-rendu de leurs actions sociales. Pour information le Président national rendra public ce CR lors de la journée des départements en février prochain. La prochaine réunion de la commission est programmée le 24 novembre 2017.

# **INFORMATIONS GENERALES**

#### → PORT ILLEGAL DE DECORATIONS OU D'UNIFORMES

Périodiquement, la presse relate l'histoire de soi-disant anciens combattants qui s'inventent un glorieux passé militaire et qui arborent des décorations imaginaires ou portent des uniformes. Toutefois, il y a des indices qui permettent de se rendre compte qu'on a à faire à un tricheur : médailles épinglées dans un mauvais ordre et pas au bon endroit, uniforme surchargé d'insignes incohérents. La Grande chancellerie identifie chaque année une soixantaine de faux récipiendaires de la légion d'honneur. Il importe, au niveau local, de démasquer ces affabulateurs qui portent préjudice à l'ensemble des anciens combattants. Le port illégal d'une décoration française ou étrangère est



sanctionné par le code pénal d'une peine pouvant atteindre un an d'emprisonnement et 15 000 euros d'amende.

## **⇒** CARTE DU COMBATTANT ATTRIBUEE EN 2017

A titre d'information, 35 099 dossiers avaient été examinés en 2016 dont 30 661 avis favorables, 4 418 avis défavorables et 20 retraits!

<b>CAMPAGNES</b>	Dossiers traités	Avis favorables	Avis défavorables	Retrait
39/45	70	14	56	/
INDO	159	36	123	/
AFN	2 919	1 863	1054	2
OPEX	13 904	13 565	335	4
Hors Période	311	/	311	/
(OPEX)	4=040	4= 4=0	4050	
Total	17 363	15 478	1879	6

#### **⇒ LIVRE CENTENAIRE**



## **AGENDA OCTOBRE 2017**

- **▶ Mercredi 4 octobre à 10h00** : réunion de la commission AEVOG.
- **▶ Mardi 10 octobre à 10h30** : réunion du COPIL au siège de l'Union Fédérale.
- ▶ Mercredi 11 octobre à 11h00 : réunion du comité de rédaction de La Voix du Combattant.
- **▶ Jeudi 12 octobre à 9h30 :** réunion de la commission nationale de législation.
- → Vendredi 13 octobre à 11h00 : réunion du bureau national.